

ELECTION AU CONSEIL DE L'UFR SIMONE VEIL-SANTE
SCRUTIN DU 23 ET 24 NOVEMBRE 2023
PROCÈS-VERBAL DE L'EXAMEN DE LA RECEVABILIT  DES CANDIDATURES

La cl ture du d p t des candidatures pour les  lections susvis es  tait fix e au **mercredi 15 novembre 2023   16h**. Il a  t  proc d    l'examen de la recevabilit  des candidatures d pos es.

RAPPEL DES REGLES RELATIVES A LA RECEVABILITE DES CANDIDATURES :

Ces r gles sont pr cis es dans le code de l' ducation, en particulier ses articles L. 719-1 et D.719-1   D.719-40 et dans l'arr t  N 2023-223 portant d cision  lectorale relative au renouvellement des repr sentants des  tudiants au conseil de l'UFR Simone Veil-Sant .

Rappel du nombre de si ges   pourvoir au sein du conseil de l'UFR Simone Veil-Sant 

Coll�ges concern�s	Nombre de si�ges
Coll�ge des usagers	7 (7 si�ges titulaires et 7 si�ges suppl�ants)

EST DECLAREE RECEVABLE LA CANDIDATURE :

COLLEGE DES ETUDIANTS
LISTE « BOUGE TA FAC AVEC LES ELU.E.S DE PO »

- Mel BATEL
- Pierre TATINCLOUX
- Mascha DENECHAUD
- Charles BRIBECHE
- Margot BRICOU
- Jean LELEU
- Christelle CANTIN
- Romain BIZOT
- Andr a HULIN
- Thomas GANDOIS

- Louise BEURLET
- Erwan DURAN
- Marine BONHOMME
- Arsène LEROY

Fait à Versailles, le 17 NOV. 2023

Le Président de l'université,

